



62^{ème} Session, Sous-Comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 10 de l'ordre du jour

Viabilité à Long-terme des Activités Spatiales Long-term Sustainability of Outer Space Activities

7 février 2025

Madame la Présidente,

L'engagement de la Suisse en faveur d'une utilisation durable et responsable de l'espace est un champ d'action sous l'axe stratégique « Accès et résilience » de la Politique spatiale suisse de 2023. Permettre aux générations futures de profiter pleinement des opportunités offertes par l'espace est l'une de ses ambitions.

De fait, de nombreux acteurs suisses contribuent à la viabilité à long terme des activités spatiales, qu'il s'agisse d'acteurs publics, privés ou académiques. Leurs activités s'inscrivent dans le cadre des lignes de conduite LTS adoptées en 2019.

Permettez-moi de ne citer que quelques exemples:

- les modules de formation de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETHZ) dédiés à la viabilité des activités spatiales ;
- les activités de l'Université de Berne et de son Observatoire de Zimmerwald dans l'observation et la caractérisation des débris spatiaux ainsi que le développement du Space Safety Expert Center opéré conjointement avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA) ;

- la mise sur pied d'un consortium sur la météorologie spatiale conduit par l'Université de Berne et l'Observatoire de Physique-météorologique de Davos (PMOD) ;
- le développement de technologies de retrait actif de débris et de service en orbite à des fins commerciales par Clearspace S.A. avec l'ESA et d'autres acteurs internationaux.

Au niveau fédéral, un avant-projet de loi spatiale est entré en consultation publique à la fin janvier. Il intègre des préoccupations liées à la sécurité (safety) des opérations spatiales et à la préservation de l'environnement spatial et terrestre avec l'objectif d'éviter autant que possible la création de débris dans l'espace.

Madame la Présidente,

La Suisse a participé depuis leurs débuts en 2010 aux travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Elle a contribué au développement et à l'adoption des 21 lignes de conduite LTS en 2019.

La délégation suisse remercie vivement M. Umamaeshwaran de l'Inde et Mme Keusen du Secrétariat pour leur excellent travail en tant que président et secrétaire du deuxième Groupe de travail LTS. Avec la fin du mandat qui s'approche et le début de la considération d'un rapport final, il nous paraît essentiel que ce rapport puisse refléter la substance des échanges et des contributions présentées.

S'il n'est probablement pas possible à ce stade de développer de nouvelles lignes de conduite, ma délégation estime qu'il faudrait au moins pouvoir se mettre d'accord sur des sujets pour considération future et, si possible, sur les mécanismes de travail associés.

-Quant aux sujets eux-mêmes, la Suisse soutient ceux proposés dans la partie A de l'Annexe du CRP.14 présenté par le Canada, le Chili, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni.

-Concernant la structure du travail futur, celle-ci mérite à notre sens plus de discussions et devrait être liée aux objectifs visés sur lesquels il faudrait aussi pouvoir s'entendre à l'avance.

Enfin, concernant les recommandations liées à la mise en œuvre des 21 lignes de conduite adoptées (lettre b, §9 du mandat) et celles liées au renforcement des capacités (lettre c, §9 du mandat), nous estimons que la liste des 7 catégories identifiées par le Président au §7 de son document L.419 recouvrent parfaitement la variété des sujets abordés par les délégations lorsqu'elles ont exposé défis et projets de recommandations. Ainsi, nous pensons qu'il devrait être possible d'identifier des recommandations consensuelles dans chacune de ces 7 catégories.

Finalement, une annexe pourrait regrouper les défis identifiés et les recommandations proposées par les Etats qui ne fassent pas l'objet d'un consensus. Une telle annexe serait très utile comme base d'information en vue des travaux futurs.

En conclusion, Madame la Présidente, il nous paraît essentiel que ce deuxième Groupe de travail LTS ne termine pas ses travaux les mains vides. A l'heure où la situation en orbite évolue de façon fulgurante, les Etats-membres du CUPEEA ne peuvent se permettre de se réunir en vain et se doivent de regarder au-delà des clivages géopolitiques.

Je vous remercie.